

DEPARTEMENT DE L'AIN  
MAIRIE D'IZERNORE

**ARRETE DU MAIRE  
N° A20221122\_017**



**TARIFS SERVICE VAISSELLE AU 01 01 2023**

Madame le Maire d'Izernore,

- ↳ VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22,
- ↳ VU la délibération N° 2020017 du 25 mai 2020 portant élection du Maire et des adjoints,
- ↳ VU la délibération du conseil municipal N°2020018 en date du 08 Juin 2020, alinéa 2, portant délégation du Conseil Municipal à Madame le Maire pour fixer les tarifs communaux qui n'ont pas un caractère fiscal,
- ↳ VU l'avis de la commission finances du 21 novembre 2022,
- ↳ **CONSIDERANT la nécessité de FIXER les TARIFS relatifs aux prestations municipales pour l'année 2023,**

## ARRÊTE

**Article 1 :**

**DE FIXER LES TARIFS DES SERVICES DE LOCATION DE VAISSELLE, applicables pour l'année 2023, comme suit :**

| <u>DESIGNATION DU MATERIEL</u> | <u>TARIF DE PERTE/CASSE/DETERIORATION</u> |
|--------------------------------|---|
| COUVERTS                       | 2 €                                       |
| AUTRES ARTICLES DE VAISSELLE   | 4 €                                       |

**Article 2 :**

Les recettes correspondantes seront imputées sur le chapitre 75 du budget général.



**ARRETE DU MAIRE N° A20221122\_17**  
**OBJET : TARIFS SERVICE DE LOCATION DE VAISSELLE AU 01 01 2023**

suite

**Article 3 :**

Il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 4 :**

Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5 :**

Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait à IZERNORE, le 22 novembre 2022



Sylvie COMUZEL,  
Maire d'Izernore

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Sylvie Comuzel", written over a horizontal line.

Le présent arrêté sera publié dans le recueil des actes administratifs de la commune et affiché.

Ampliation de cet arrêté :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Nantua ;

*Je certifie le présent acte exécutoire  
après avoir été transmis  
en Préfecture le 24/11/2022  
qui en a accusé réception le 24/11/2022  
et publié le 24/11/2022*

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Sylvie Comuzel", written over a horizontal line. To the right of the signature is the official seal of the Mayor of Izernore (AIN), which is a circular blue stamp with the text "MAIRE D'IZERNORE" and "AIN" and a central emblem.